

PLF 2026 : plan de liquidation et licenciements de grande ampleur dans l'insertion ?

Le 16 octobre 2025.

Le gouvernement a tranché. 20 000 postes de l'insertion par l'activité économique devraient être supprimés en 2026, soit 60 000 personnes de moins accompagnées.

Malgré les engagements de relance de l'économie et de lutte contre le chômage annoncées par le Gouvernement, la politique de retour à l'emploi serait durement amputée : - 14 % du budget global de l'insertion par l'activité économique, soit 200 millions d'euros sur un an.

Ces coupes budgétaires sans précédent sont avant tout de fausses économies qui vont provoquer l'inverse : hausse des dépenses sociales, baisses des recettes pour l'Etat. Les structures de l'IAE sont des employeurs soumis aux cotisations et impôts qui contribuent ainsi aux recettes de l'Etat : 1 € d'aides au poste octroyées rapporte à minima 1,5 € de recettes pour les comptes publics. Une telle décision aurait donc finalement un effet délétère pour les finances de l'Etat et l'effort de réduction des déficits.

Le Gouvernement entend donc sacrifier un de ses principaux partenaires de l'Emploi. Alors que depuis cinq ans, les acteurs de l'insertion investissent à ses côtés pour proposer aux personnes qui en ont besoin, un travail, une formation et un accompagnement social vers l'emploi. Revenir sur cinq ans d'investissement, c'est mettre en grande difficulté les structures, et faire preuve de court-termisme ; pour certaines d'entre elles, les condamner à la fermeture.

Mais cette baisse est avant tout la plus impactante pour toutes les personnes sans emploi et en difficulté, pour toutes celles qui ont besoin de retrouver le chemin de l'emploi. Faut-il rappeler que la majorité des bénéficiaires de l'IAE vivent en dessous du seuil de pauvreté au moment de leur entrée dans le parcours ? Que malgré la baisse du chômage, les publics les plus éloignés restent à la marge du marché du travail ? Ce sont bien les acteurs de l'insertion, dans toute leur diversité, qui proposent des réponses efficaces et adaptées à ces personnes. C'est pourquoi les réseaux de l'insertion appellent dès aujourd'hui les parlementaires à la mobilisation.

Mobilisons-nous pour maintenir les 60 000 emplois qui sont en cours de suppression. Mobilisons-nous pour toutes ces personnes qui ont besoin du dispositif de retour à l'emploi le plus efficace qui existe depuis quarante ans.

Les 9 réseaux du collectif national IAE représentent les associations intermédiaires, les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises d'insertion, les entreprises d'insertion par le travail indépendant et les entreprises de travail temporaire d'insertion : Ces 6.000 S.I.A.E emploient

chaque année près de 300.000 personnes en parcours d'insertion pour les ramener vers l'emploi classique grâce à un accompagnement personnalisé et des dispositifs adaptés.

Réseaux signataires : Chantier École ; Coorace ; Emmaüs France ; FAS ; La fédération des entreprises d'insertion ; Le Mouvement des Régies ; Réseau Cocagne ; Tissons la Solidarité ; UNAI.

Contact presse :

- Christophe Cevasco, Union Nationale des Associations Intermédiaires
christophe.cevasco@unai.fr, 06 20 77 59 34
- Aude Rabe, Coorace
aude.rabe@coorace.org, 07 82 39 72 41
- Mathilde Ausort, La Fédération des Entreprises d'Insertion
m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org 06 65 00 91 20
- Charlotte Abello, Fédération Acteurs de la Solidarité,
charlotte.abello@federationsolidarite.org 06 17 80 03 52
- Mathilde Wattecamps, Chantier Ecole
m.wattecamps@chantierecole.org, 07 63 05 84 08
- Manon Folléa, Emmaüs France
mfollea@emmaus-france.org , 06 43 09 24 93
- Marie-Sophie Simon, Le Mouvement des Régies
mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org, 06 77 75 46 84